



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRESCRIVANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ESVRES-SUR-INDRE

Par arrêté n°2025-86 en date du 14 mai 2025, le Maire de la commune d'Esvres-sur-Indre a prescrit une enquête publique préalable à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme du 10 juin 2025 à 9h00 au 10 juillet 2025 à 17h00.

Monsieur Bernard DUCATEAU a été désigné, par décision du Tribunal Administratif d'Orléans en date du 23 avril 2025, comme commissaire enquêteur pour mener cette enquête publique.

L'arrêté d'ouverture, l'avis et le dossier d'enquête publique, ainsi que toutes autres informations complémentaires, seront mis en ligne sur le site internet de la commune d'Esvres, à l'adresse suivante :

<https://ville-esvres.fr/index.php/au-quotidien/enquetes-publiques>

Le dossier d'enquête sera également consultable en mairie en version papier et en version dématérialisée par toutes les personnes intéressées du 10 juin 2025 jusqu'au 10 juillet 2025 aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie d'Esvres.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être adressées, déposées ou être écrites pendant la durée de l'enquête soit :

- Par courrier à l'attention de Monsieur DUCATEAU commissaire enquêteur à la Mairie, rue nationale, 37320 Esvres-sur-Indre ;
- Dans le registre papier ;
- Par voie électronique à info@esvres.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Esvres-sur-Indre les :

- **Mardi 10 juin 2025 de 9h à 12h**
- **Mercredi 25 juin 2025 de 14h à 17h**
- **Jeudi 10 juillet 2025 de 14h à 17h**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie d'Esvres et sur son site internet pendant une durée d'un an après la date de clôture de l'enquête.